



VI. Formation, recherche et innovation

Enjeux pour le canton

La formation, la recherche et l'innovation sont des moteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'attractivité de notre canton. La formation permet de poursuivre un développement personnel, de prendre part à la vie en société et de participer à ses évolutions. La recherche et l'innovation permettent d'accélérer la transition vers une société plus résiliente. Une société durable suppose un accès équitable à une offre de formation adéquate, à tous les niveaux, et donnant les bases nécessaires à la compréhension des enjeux de notre temps et aux changements et adaptations requis.

Dès le plus jeune âge, l'accueil de jour des enfants doit être développé en veillant à sa qualité, et ce sur tout le territoire du canton. Ensuite, le suivi d'une scolarité obligatoire doit être assuré pour tous les enfants, par le biais d'une école publique gratuite et attractive qui garantisse l'accès à une formation générale ou professionnelle. Tous les jeunes et les adultes doivent pouvoir acquérir les connaissances de base (lire, écrire, compter) et être encouragés à obtenir un diplôme du secondaire II ou tertiaire nécessaire à leur insertion socioprofessionnelle, ceci tout au long de leur vie.

Tout au long de ce cursus et dans toutes les filières, l'égalité des chances doit être renforcée de manière à supprimer toute discrimination de genre, d'origine, de situation socio-économique, ou de statut de séjour, et permettre à chacun de développer pleinement ses compétences. Dans ce cadre, une attention particulière est donnée à la mixité de genre, dans le but de favoriser notamment le développement de la carrière professionnelle des femmes.

En parallèle, une éducation à visée citoyenne et émancipatrice doit permettre aux jeunes de contribuer activement à une société démocratique, ouverte et résiliente. Le système éducatif doit contribuer à former des citoyennes et citoyens dotés des savoirs et des compétences citoyennes nécessaires pour aborder les enjeux de la durabilité.

Enfin, le Canton de Vaud se doit de poursuivre le développement d'un système de formation, de recherche et d'innovation de haute qualité, adapté au contexte socio-économique, et accessible à toutes et tous. Les hautes écoles et la recherche scientifique contribuent à positionner le canton comme leader dans les domaines de l'environnement et de l'innovation technologique et sociale.

Objectifs de durabilité à l'horizon 2030

VI.a Accueil de jour des enfants

Développer une offre de qualité pour l'accueil de jour des enfants, en assurant son augmentation sur tout le territoire du canton **4.2**.

VI.b Égalité des chances

Garantir l'accès au système éducatif et de formation et renforcer l'égalité des chances, à tous les niveaux et dans toutes les filières **4.1 4.5**, pour favoriser le développement du potentiel de chacun-e, et en particulier permettre le développement de la carrière professionnelle des femmes **5.b**.

Concept 360°

L'école vaudoise s'engage dans une visée inclusive, se mobilise pour une protection du climat scolaire (lutte contre le harcèlement) et mène une politique active de prévention et d'inclusion en matière de genre et d'orientation affective et sexuelle.

VI.c Intégration professionnelle et sociale

Garantir aux jeunes et aux adultes l'acquisition des connaissances de bases nécessaires à leur intégration professionnelle et sociale **4.6** et encourager l'obtention d'un diplôme du secondaire II ou tertiaire tout au long de la vie **4.3 4.4**.

Valorisation de la formation professionnelle

11 mesures visent à promouvoir la formation professionnelle, à augmenter le nombre de places, notamment par le développement de nouvelles formes d'organisation de l'apprentissage (formations mixtes, réseaux d'entreprises) ainsi qu'à prévenir les échecs et les ruptures.

VI.d Éducation dans une visée citoyenne

Orienter l'éducation dans une visée citoyenne et émancipatrice pour que les citoyennes et citoyens puissent contribuer activement à une société démocratique, ouverte et résiliente apte à faire face aux enjeux de la durabilité **4.7**.

Cellule durabilité dédiée à la formation

Elle met en œuvre une politique d'école durable visant à renforcer la prise en compte de la durabilité dans les contenus d'enseignements, les pratiques scolaires et la gouvernance des écoles.

VI.e Innovation technologique et sociale

Développer les filières de formation et renforcer la recherche scientifique afin d'alimenter les processus d'innovation technologique et sociale en vue de relever les défis de la durabilité **9.5**.

Centre interdisciplinaire de durabilité de l'UNIL

Créé en 2018, il vise à positionner l'Université de Lausanne en pionnière de la durabilité.